



HAL
open science

Des péripéties de la gestion forestière en forêt méditerranéenne en basse montagne

C. Izarny Gargas (d')

► **To cite this version:**

C. Izarny Gargas (d'). Des péripéties de la gestion forestière en forêt méditerranéenne en basse montagne. Forêt Méditerranéenne, 2008, XXIX (1), pp.41-44. hal-03565296

HAL Id: hal-03565296

<https://hal.science/hal-03565296v1>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des péripéties de la gestion forestière en forêt méditerranéenne de basse montagne

par Christiane d'IZARNY-GARGAS

Christiane d'Izarny, propriétaire forestier dans les Alpes-de-Haute-Provence, nous livre ici son récit de vie d'une propriétaire de forêt en basse montagne méditerranéenne. La forêt de Sylvabelle, domaine de 250 ha près de Revest-des-Brousses porte bien son nom, c'est un domaine magnifique, mais qui illustre aussi les difficultés que rencontrent les propriétaires pour la mise en valeur de leur patrimoine. Passion, motivation et pugnacité y sont nécessaires ... ce dont Mme d'Izarny ne semble pas manquer !

Mariée en 1961 à un fils de propriétaire forestier dans les Alpes-de-Haute Provence, je me suis vue attribuer en 1967 la gestion d'une propriété dont la dénomination hautement forestière m'a impliquée dans la problématique de la forêt méditerranéenne.

Son aspect, à l'époque buissonnant, m'a, en premier lieu, incitée à n'y voir qu'un vaste espace, sans doute pittoresque, mais bien peu productif.

Cependant, étant moi-même fille de propriétaire forestier dans le Centre de la France, bien qu'habitant en Bordelais, j'avais ouï dire qu'on pouvait, avec de la patience, en tirer quelques sous... de temps en temps, au fil des ans... On pratiquait la sylviculture de la régénération naturelle et des coupes réglées avec difficulté. En effet, les exploitants forestiers, réputés aux dents longues, compromettaient gravement cette pratique par leur manque de rigueur. Le cahier des charges concernant les arbres réservés étant souvent mal appliqué.

Néanmoins, il me parut intéressant de m'essayer à ce travail, et je poussai mon mari, en 1967, à prendre ce bien dont personne ne voulait, dans les partages de sa famille.

En outre, la situation de cette forêt en pleine campagne et munie en son centre de bâtiments proches de la ruine, présentait un intérêt architectural et culturel indéniable pour la région, à cette époque en pleine expansion économique rurale, après la seconde guerre mondiale. Expansion due à la mode de la restauration des ruines engendrées par l'exode rural des années 1900, en vue de se préparer une résidence secondaire destinée à devenir une résidence principale à la retraite.

Tous les livres publiés sur cette région donnaient ces bâtiments en exemple. Les écrivains, poètes et peintres en notaient l'existence, soit pour en souligner la décrépitude, soit pour illustrer un épisode du passé. Il me parut opportun de saisir cette occasion de construire là, pour ma famille naissante, un havre de paix, de repos et d'intérêt culturel. Les trente ans nécessaires pour en faire quelque chose de correct et d'habitable, annoncés par l'expert qui se chargea de l'évaluation, ne nous rebutèrent pas, et nous nous engageâmes courageusement dans cette voie.

La coupe à blanc récente (1954-56) de la totalité de la forêt nous donnait, pensais-je, le temps de démarrer la restauration des bâtiments. Ce que nous fîmes dès 1970. Je profitais de mes vacances pour prendre contact avec les bois et observer l'usage qu'en faisaient les fermiers et les habitants du coin.

Je commençai par écouter ce qu'on me disait dans ma belle famille : une coupe tous les 25 ans, pour faire du bois de chauffage ou du charbon de bois, semblait être le rythme à adopter pour l'exploitation. Ce n'était pas ce qu'on disait dans ma famille... mais autre lieu, autre mœurs... pensai-je. De plus, la mode du chauffage au bois laissait la place au fuel. Seuls les pauvres ou les fermiers continuaient à se servir du bois. Les premières décennies me parurent bien noires à ce propos.

J'appris que la dernière coupe, ordonnée par mon beau-père, avait réservé les « gros arbres » pour faire des semenciers. Tel était le fil directeur de la sylviculture locale à

cette époque.

Ce n'est que vers la fin des années 70 (les 25 ans réglementaires approchaient) que je commençai à m'ébranler du point de vue de la gestion forestière. Mon mari s'occupait de la partie administrative, et me sollicitait pour la partie, si j'ose dire, technique et décisionnelle.

C'est alors que, voyant l'état d'avancement de la repousse des bois, j'optais pour une conversion en futaie, partout où cela semblait possible et souhaitable. Option qui m'apparut comme irréalisable... Aucun exploitant forestier local n'ayant entendu parler de cela, de mémoire d'homme. On coupait à blanc... tous les 25 ans... point. Toute autre option ne pouvait être que non rentable.

Après les coupes, on interdisait le pacage pendant 13 ans. Ce qui était raisonnable compte tenu de la lenteur avec laquelle la repousse évoluait. On cherchait, en effet, à éviter la production d'arbres tortueux dus au broutage des bourgeons.

Malheureusement, la coutume des bergers était de « couronner » les arbres pour les rendre rampants et servir de pâture aux chèvres, dont l'exploitation du fromage était porteuse pour la région. L'absence des propriétaires contraints d'avoir une vie professionnelle ailleurs, empêchait ceux-ci de s'y opposer si tel était leur désir. Nous interdîmes en conséquence, d'abord les chèvres, puis les moutons dans le nouveau bail élaboré à la fin des années 70. J'eus la satisfaction d'en voir les effets presque immédiats. Trois ou quatre ans suffirent pour constater que l'aspect forestier se précisait d'année en année.

Je me suis mise à lire tout ce qui me tombait sous la main concernant les us et coutumes forestières dans la région, en commençant par les périodes les plus reculées.

En effet, le nom de cette propriété à consonance latine, évoquant une « belle forêt » et les bâtiments élevés en son centre, une architecture pouvant se situer entre les XV^e et XVIII^e siècles me poussèrent à consulter les ouvrages traitant de la région et de son état patrimonial sous l'ancien régime. Un ouvrage, conservé dans la famille, traitant de « l'Etat de la haute Provence féodale » me permit de découvrir que cette « Seigneurie » au nom d'origine latine existait déjà au XIII^e siècle sous cette dénomination forestière. Or il se trouve qu'elle est située à environ 10 km de la voie romaine conduisant de Cavaillon à Sisteron, via Apt, Reillanne, Saint-Michel,

Photo 1 :
Vue des bâtiments
de la propriété
Photo C.I.-G.



Mane, Ganagobie...

Une voie secondaire, partant de Céreste, dite « voie pré-romaine de Céreste à Sisteron sous le haut Empire » (romain) par Guy Barruol et Pierre Martel (Institut international d'études ligures ; 1965, p.184), m'incite à penser que cette Seigneurie, déjà rattachée au territoire des Seigneurs de Saint-Michel au milieu du XIII^e siècle, était, sinon traversée par cette voie, du moins située à sa proximité immédiate. Certains détails du terrain occupé par ce site : traces de murs évoquant une construction, peut-être défensive ou stratégique, car dans l'axe d'une trouée entre les collines regardant vers le midi, dans la direction de Saint-Michel ; traces un peu plus haut, de petites constructions carrées de dimensions réduites (environ 4 m²) avec porte d'entrée, font penser à un poste d'observation ou à un habitat restreint où auraient été plantés l'alisier torminal, le cormier, l'alisier blanc, cultures gallo-romaines dont on tirait une boisson alcoolisée.

D'autres espèces fruitières (pommiers, poiriers, merisiers) m'inclinent à prendre ces suppositions au sérieux. Quand aux petites constructions carrées, on m'a suggéré qu'elles auraient été construites tardivement, avec des pierres déjà sur place, pour faire des abris de bergers. Ceci n'est pas confirmé en 1494, date à laquelle un texte de cette époque, relatant un procès entre les Seigneurs de Saint-Michel et de Revest-des-Brousses à propos du pâturage, stipule que le pâturage ne s'étend pas à Sylvabelle. Cette seigneurie était donc en défens, et il ne pouvait y avoir de bergers. En revanche, l'hypothèse d'abris de charbonniers serait à retenir.

Cette forêt, majoritairement peuplée de chênes pubescents, a aussi accueilli deux autres espèces. D'abord, on peut citer les mûriers, sur une petite plate-forme d'environ 3 ha, à environ 600 m d'altitude, et répertoriés sur un ancien plan cadastral de la fin du XIX^e siècle. On retrouve encore quelques spécimens de cette essence dans la vallée et près de la maison. La présence d'une magnanerie, ayant perdu ses attributs spécifiques tels que cheminées, poutres... à mon avis au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, et transformée ensuite en grange à paille ou à foin pour le haut et en écurie pour chevaux de trait, puis en bergerie pour le bas, mais ayant conservé son appareil structural spécifique à l'intérieur du bâtiment (trous dans le plancher pour le passage de l'air chaud). Cet édifice, que l'on dit de pur style XVII^e siècle,

voit gravée sur une porte la date de 1765.

Aux mûriers ont succédé les châtaigniers. Ceux-ci auraient été plantés dans la seconde moitié du XIX^e siècle sur la décision de Napoléon III pour suppléer au manque de glands nécessaires à la nourriture des cochons (ou des troupeaux ovins) à la suite de la déforestation due aux XVII^e et XVIII^e siècles, successivement à l'Arsenal de Toulon pour la marine (Colbert), aux verriers, à l'élevage des chèvres, et au charbon de bois, industrie qui s'est perpétuée jusque pendant la guerre mondiale.

J'aurais tendance à attribuer la plantation de châtaigniers à Etienne Polydore Delestrac, Ingénieur général des ponts et chaussées, et arrière-arrière-grand-père de mon mari.

La géologie de cette forêt comporte des stations dissemblables, du fait de la dépression occasionnée par le dernier glissement alpin, dans laquelle s'est engouffrée la Durance et ayant, ce faisant, occasionné des failles. Celles-ci font ressortir les couches de terrain antérieur, faisant apparaître, en surface, des grès acides de l'époque secondaire, recouvrant par endroits la couche calcaire de l'époque tertiaire. Cette particularité fait qu'une petite partie, environ 6 ha, en versant nord, se trouve couverte de hêtres (fayards) de plusieurs variétés d'érables (champêtre, de Montpellier, à feuille d'aulnier, sicomore) dont je ne connais pas l'origine. La seule chose que je puisse en dire, c'est que cette même population forestière se retrouve dans la montagne de Lure.

Dans cette parcelle, *Erica scoparia* et la calune, laissent la place, en sous-bois, aux genêts cytises, à quelques houx, aux amélan-

Photo 2 :

L'ancienne magnanerie : sur la porte est indiquée la date de 1765. La façade aurait été plaquée sur d'anciens bâtiments remaniés. Photo C.I.-G.



chiers, à la viorne, aux noisetiers. En d'autres endroits, j'ai trouvé des rhododendrons (versant nord-est).

La flore qui tapisse cette forêt offre aussi quelques variétés intéressantes comme *Rosa gallica*, l'hépatite, les *Orchis* et orchidées, le lotier corniculé, le lin, les dames d'onze-heures, la fleur de coucou. Je crois même avoir remarqué une touffe d'asphodèles, à moins que ce ne soit une variété d'*Orchis*, mes connaissances étant restreintes en botanique, j'arrête là mon énumération.

Je n'ai pas parlé des pins et des sapins qui peuplent cette forêt. Le pin sylvestre y prolifère, je crois naturellement, mais je n'ai vu qu'un seul pin d'Alep. En 1956, mon beau-père a fait planter : des pins noirs d'Autriche dans des marnes blanches (ils ont pris d'une façon irrégulière, mais aucun ne manque), des sapins méditerranéens (qui ont crevé) et des pins maritimes. Ceux-ci ont poussé mais ne se propagent pas ou peu. Peut-être ont-ils été plantés trop haut (650 m) ou peut-être la couche calcaire est-elle trop proche...

Photo 3 :
Le pigeonnier
Photo C.I.-G.



En 1974, mon mari et moi-même avons planté un pinsapo (*Abies pinsapo*) et trois Douglas, près de la maison. Tous ont pris, mais l'un des Douglas n'a pas résisté à la sécheresse de ces dernières années.

En 1990 et après, nous avons introduit des cèdres dans la partie gréseuse et des pins noirs dans les marnes. Tous ont pris. Les pins noirs se portent bien, mais les cèdres se sont développés d'une façon irrégulière. Ceux dont la prise était prometteuse ont été endommagés par les cervidés, cerfs et chevreuils qui prolifèrent dans la région depuis une quarantaine d'années malgré la chasse dont ils sont l'objet. Les arbres sont broutés et frottés. Rares sont ceux qui ont réchappé au carnage.

Forte de ces expériences et respectueuse de mes finances et de celles de l'Etat, je pense revenir à ma première idée, à savoir, la régénération naturelle, la conversion en futaie lorsque c'est possible, la récolte et l'exploitation des aménités de la forêt telles que champignons, chasse... et pourquoi pas, les visites mycologiques, floristiques, arboricoles, à usage éducatif pour les enfants et tous ceux que cela intéresse, sans oublier le pacage des ovins, en temps et lieux utiles et possibles sans détérioration du site, mais visant à éviter l'envahissement par les broussailles.

J'appelle de mes vœux le retour des orages estivaux récurrents, nécessaires à la gestion durable de cette belle forêt très sévèrement touchée, par endroits, par les sécheresses opiniâtres de ces dernières années.

L'Association Forêt Méditerranéenne, dont je suis un membre, a organisé des journées sur les modifications climatiques prévisibles et leurs conséquences pour le développement durable en forêt méditerranéenne.

J'attends avec impatience les actes de ces rencontres afin de les prendre en compte pour ma propre gestion naturellement, dans la mesure où mes moyens me le permettront.

C.I.-G.

Christiane d'IZARNY-GARGAS
Groupement Forestier Sylvabelle Magdeleine
04150 Revest-des-Brousses